



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/8813

Département de l'information • Service des informations et des accreditations • New York

Conseil de sécurité
5515^e séance – matin

**LE DÉPLOIEMENT RAPIDE D'UNE FINUL RENFORCÉE CONSOLIDERAIT LES PROGRÈS
DANS L'APPLICATION DE LA RÉOLUTION 1701, ESTIMENT LES DÉLÉGATIONS AU
CONSEIL**

Soucieuses de commenter la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006), 11 jours après son adoption et huit jours après la cessation des hostilités au Liban, les 28 délégations, qui se sont exprimées aujourd'hui au Conseil de sécurité, ont également évoqué la question palestinienne, occultée par les événements de ces dernières semaines.

La plupart des délégations se sont dans l'ensemble félicitées de la poursuite de la cessation des hostilités au Liban, en dépit de quelques violations isolées. Plusieurs d'entre elles, en particulier la France, se sont cependant déclarées préoccupées par l'opération des forces armées israéliennes lancée samedi dernier contre un bastion présumé du Hezbollah dans la vallée de la Bekaa.

Cet incident, qualifié par les États-Unis d'acte de légitime défense, rend, selon plusieurs délégations, plus urgent encore l'élargissement de la Force des Nations Unies au Liban (FINUL) et la mise à disposition de celle-ci de 3 500 hommes de plus d'ici au 2 septembre. Il s'agira ensuite de porter ses effectifs à hauteur d'un maximum de 15 000 hommes dans un délai de 90 jours suivant l'adoption d'une résolution à cette fin, indique le Secrétaire général dans son rapport*.

Une Force élargie, ont souligné les délégations, permettrait d'appuyer le déploiement de l'armée libanaise dans la région, simultanément au retrait des forces israéliennes, en vue de rétablir l'autorité du Gouvernement libanais sur l'ensemble de son territoire. Les pays contributeurs de troupes ont donc été vivement encouragés à hâter l'envoi de contingents sur le terrain pour réaliser cet objectif, dont dépend la stabilité régionale.

Le renforcement de la FINUL a également été identifié comme un préalable incontournable au respect de l'embargo sur les armes prévu par la résolution 1701, particulièrement près des frontières terrestres et maritimes. L'Iran et la Syrie, ont été appelés par le Royaume-Uni, entre autres, à exercer leurs responsabilités en s'abstenant de toute mesure susceptible de relancer les hostilités.

La définition rapide du mandat de la nouvelle FINUL a été jugée importante pour permettre aux pays fournisseurs de contingents d'agir en pleine connaissance de cause. Certaines délégations ont dit partager les préoccupations exprimées par les pays qui réclament plus de garanties. Les leçons tirées de certaines expériences dans cette région commandent que ce mandat soit robuste et bien défini, a, par exemple, déclaré le représentant de la France, qui a estimé que la communauté internationale doit

* S/2006/670

maintenant s'efforcer de régler les questions en suspens. Il a cité parmi celles-ci la libération inconditionnelle des prisonniers israéliens et le sort des détenus libanais en Israël; le retour sans délai des déplacés dans leurs foyers et l'accès des populations civiles à l'aide humanitaire; et la levée du blocus aérien et maritime imposé par Israël au Liban.

Attirant l'attention sur la question palestinienne, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a fait état d'une situation économique et humanitaire désastreuse dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, où Israël a également mené des opérations militaires. Il a aussi prévenu des conséquences de l'érosion de l'Autorité palestinienne, symbole le plus tangible de l'espoir palestinien de voir naître un jour un État et pour les Israéliens de pouvoir compter sur un partenaire durable.

Les appels à la cessation des tirs de roquettes, à l'arrêt des actes de violence contre Israël et à la libération du soldat israélien enlevé, ont été réitérés à l'Autorité palestinienne. Le Hamas doit, en outre, souscrire aux trois principes posés par le Quatuor pour le Moyen-Orient, à savoir la renonciation à la violence, la reconnaissance d'Israël et l'acceptation des accords passés, ont rappelé de nombreuses délégations.

Israël a été appelé à cesser ses opérations disproportionnées contre des villes et des camps de réfugiés palestiniens et à libérer les membres du Hamas et du Conseil législatif actuellement incarcérés par Israël. L'arrêt des colonies de peuplement et de la construction du mur de séparation a également été invoqué comme des conditions à la viabilité de l'économie palestinienne.

Seul un règlement négocié du conflit est envisageable, a souligné la délégation britannique, qui a déclaré qu'il était crucial que la communauté internationale s'emploie à résoudre conjointement l'ensemble des problèmes qui se posent aujourd'hui au Moyen-Orient. C'est également le souhait des délégations arabes, qui ont rappelé que, compte tenu des échecs des différents processus de paix, leurs ministres des affaires étrangères saisiront, une nouvelle fois, le Conseil de sécurité du conflit israélo-arabe, au mois de septembre 2006.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. IBRAHIM GAMBARI, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a attiré l'attention sur la question palestinienne à la lumière du paragraphe 18 de la résolution 1701 (2006), qui souligne la nécessité d'instaurer une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Rappelant que l'an dernier, Israël se désengageait d'une partie des territoires palestiniens occupés, il a regretté que l'espoir né de ce désengagement n'ait pas duré et que la perspective de deux États coexistant dans des frontières souveraines s'est éloignée au cours de l'année écoulée. Il a également regretté que le Hamas ne se soit pas complètement engagé en faveur du processus de paix, en refusant par exemple de reconnaître Israël, les accords précédents et de s'abstenir de toute violence. Le programme de réforme palestinien est au point mort tout comme l'est le respect par les Palestiniens de leurs obligations en vertu de la Feuille de route. Les Israéliens se sont quant à eux engagés à reprendre les négociations dès lors que l'Autorité palestinienne aurait souscrit aux exigences du processus de paix et obligations de la Feuille de route. Mais Israël n'a toujours pas transféré le demi-milliard de dollars dus à l'Autorité au titre du Protocole de Paris et n'a pas respecté ses obligations d'interrompre la construction des colonies de peuplement et de détruire les avant-postes.

L'immobilisme du processus de paix se traduit également par l'érosion de l'Autorité palestinienne, symbole le plus tangible de l'espoir palestinien de voir naître un État et pour les Israéliens de pouvoir compter sur un partenaire durable. Depuis les élections de janvier, les recettes nationales de l'Autorité palestinienne ont diminué. Les travailleurs de l'Autorité n'ont reçu qu'une partie de leur salaire et l'absentéisme dans certains secteurs de la fonction publique atteint désormais 40%. M. Gambari a aussi rappelé que plusieurs hauts responsables palestiniens, dont le Vice-Premier Ministre, sont toujours détenus par Israël et que d'autres se cachent à l'étranger. Par ailleurs, aucun budget annuel n'a été préparé pour

2006, ce qui est un autre indicateur de l'érosion de l'Autorité palestinienne. Pour M. Gambari, cette tendance, si elle se pérennise, pourrait mener à l'effondrement d'un interlocuteur et d'un élément stabilisateur dans la région.

M. Gambari a ensuite évoqué les souffrances, la violence, les morts et les destructions dont le niveau permet lui aussi de juger de l'état du processus de paix. Les opérations aériennes, terrestres et maritimes d'Israël ont causé la mort de nombreux civils, dont de nombreux enfants, même si de telles attaques visaient des cibles militaires ou terroristes. Au cours des 12 derniers mois, il y eut plusieurs attentats-suicide blessant aussi des civils israéliens. Le cycle d'attaques et de contre-attaques ne mène qu'à une surenchère de la violence. Au cours de l'année écoulée, 41 Israéliens et plus de 450 Palestiniens ont été tués. Pendant ce temps, aucun progrès n'a été fait pour obtenir la liberté du Caporal Shalit, ni pour obtenir la libération de prisonniers palestiniens.

Parallèlement, la construction de colonies de peuplement par Israël se poursuit tandis que d'autres colonies illégales n'ont toujours pas été démantelées, ce qui explique également l'absence de progrès vers une solution de deux États. Par ailleurs, la construction du mur de séparation divise désormais la Cisjordanie en deux régions distinctes et prive les populations civiles d'un accès aux services de bases et aux soins de santé. Un indicateur simple de cette situation est le doublement du nombre de demandeurs d'emploi auprès de l'UNRWA depuis décembre 2005, a annoncé M. Gambari.

Une autre raison expliquant l'absence de progrès vers une solution négociée est l'état de l'économie palestinienne, 70% des Palestiniens vivant sous le seuil de pauvreté tandis que 85% des habitants de Gaza reçoivent une aide alimentaire. Le bouclage des territoires est l'obstacle le plus important au développement de l'économie palestinienne, a ajouté M. Gambari. Enfin, un autre élément préoccupant est l'état d'esprit des populations. Les sondages montrent une baisse de confiance dans le processus de paix et dans les perspectives d'un règlement négocié entre les parties ce qui pourrait mener à une radicalisation de l'opinion publique en faveur d'un côté de la violence et des actes de terreur et de l'autre en faveur de mesures unilatérales et d'actions militaires excessives.

Le fait que le processus de paix soit au point mort est inadmissible, a-t-il ajouté. Comme le Secrétaire général l'a souligné lui-même, il faut maintenant un effort renouvelé de la communauté internationale pour changer la dynamique actuelle.

M. MARTÍN GARCIA MORITÁN (Argentine) a regretté qu'Israël ait violé, samedi dernier, la cessation des hostilités instituée par la résolution 1701 du Conseil de sécurité, en lançant une opération commando dans la plaine de la Bekaa. Comme le Secrétaire général, l'Argentine regrette aussi les violations israéliennes de l'espace aérien libanais, a indiqué M. Moritan. « Nous tenons à rappeler que, conformément aux termes de la résolution 1701, tous les États frontaliers du Liban doivent s'abstenir de faire entrer des armes dans ce pays », a ensuite dit le représentant, en soulignant que toute violation de ce principe était une atteinte à l'intégrité de l'embargo institué par la résolution 1701. L'Argentine se félicite du début de déploiement de l'armée libanaise dans le sud du pays, et espère que ce déploiement se poursuivra dans les jours à venir. Il est essentiel que le Gouvernement du Liban s'acquitte des obligations que lui impose la résolution en ce qui concerne la sécurité dans la zone allant de la Ligne bleue au fleuve Litani. L'Argentine, a-t-il encore dit, pense qu'il est essentiel de créer les fondations d'une paix solide et durable sur les principes de la résolution 1701, qui appelle au désarmement du Hezbollah et des autres milices. « Le conflit qui a affecté le Liban ne doit cependant pas nous faire oublier la question palestinienne », a poursuivi le représentant. L'Argentine est extrêmement inquiète de la violence et de la situation humanitaire critique qui règnent à Gaza et en Cisjordanie et qui ont causé la mort de nombreux civils palestiniens, tout en affectant aussi des Israéliens. Nous demandons la libération immédiate et sans condition du soldat israélien Shalit, d'une part, et celle des officiels palestiniens enlevés par Israël. Il est d'autre part essentiel que la partie palestinienne respecte les principes énoncés par le Quatorze. Israël, pour sa part, doit mettre fin à ses actions politiques unilatérales, à l'usage systématique de la force et au recours à des pratiques qui violent le droit international.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a déclaré que sa délégation soutenait la recherche d'une sortie de crise au Moyen-Orient. La résolution 1701 va dans ce sens, et la Fédération de Russie se réjouit que l'armée libanaise ait commencé à se déployer dans le sud du pays. Il est essentiel de ne pas

compromettre le mouvement enclenché. La question du Liban ne doit cependant pas nous faire oublier la tragédie que vit la population palestinienne à Gaza et en Cisjordanie. La Fédération de Russie, a déclaré le représentant, regrette et condamne les enlèvements d'officiels et d'élus palestiniens par la Puissance occupante. Il est essentiel de trouver une solution à la question palestinienne, si on veut établir la paix et la stabilité au Moyen-Orient. La Fédération de Russie soutient donc la relance du dialogue au Moyen-Orient à travers le respect des dispositions de la Feuille de route, des principes de Madrid et de celui de la terre contre la paix. Nous estimons d'autre part que les propositions faites par les États arabes dans le cadre de l'initiative de paix de Beyrouth devraient être prises en considération, a conclu le représentant.

M. JOHN BOLTON (États-Unis) s'est déclaré convaincu que l'adoption de la résolution 1701 (2006) était une mesure positive et qu'il importait de la mettre en œuvre pleinement. Comme le Président Bush l'a annoncé hier, les États-Unis renforceront l'aide humanitaire et appuieront la reconstruction des infrastructures libanaises détruites. Nous demandons aux pays contributeurs de troupes potentiels de hâter l'envoi de troupes pour renforcer la FINUL, a lancé M. Bolton. Alors que nous prévoyons ce déploiement, nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles il y aurait des violences sporadiques sur le terrain, a affirmé la délégation, qui a souligné le droit d'Israël à se défendre. M. Bolton a indiqué que des ventes illégales d'armes par l'Iran auraient été observées près des frontières. Le respect de l'embargo sur les armes par tous les États est tout particulièrement important, a-t-il prévenu. Rappelant que la résolution attirait aussi l'attention sur la nécessité d'identifier les causes de la crise, la délégation américaine a affirmé que la libération des soldats était une mesure inconditionnelle.

Nous devons nous souvenir que la responsabilité première de ce conflit incombait au Hezbollah, qui a visé les populations civiles israéliennes de façon répétée, a poursuivi la délégation. Si nous voulons parvenir à une paix durable dans la région, il faut mettre un terme à une situation où le Hezbollah apparaît comme un État dans l'État et pour ce faire, demander à l'Iran et la Syrie de respecter les dispositions de la résolution 1701, seul moyen de jeter les bases d'une paix durable dans la région. La reprise du contrôle de son territoire par le Gouvernement libanais constitue, à cet égard, un préalable incontournable. Évoquant ensuite la situation humanitaire dans les territoires palestiniens, le représentant a accusé le Hamas de rejeter la paix, soulignant qu'un nouvel échec dans la région impliquerait davantage de violences et de tragédies.

M. LIU ZHENMIN (Chine) a déclaré que sa délégation regrettait les souffrances des peuples israélien, libanais et palestinien. La résolution 1701 a clairement demandé aux parties du conflit qui a affecté, de manière disproportionnée, le Liban, de mettre fin à leurs affrontements. La Chine estime que l'adoption de ce texte est une victoire pour le Conseil de sécurité. Il faut maintenant aider le Gouvernement libanais à rétablir sa souveraineté sur tout le territoire de son pays. Ensuite, il est essentiel que les pays contributeurs de troupes aident la FINUL à disposer des capacités de remplir le mandat qui va lui être assigné. Le Liban ayant subi des destructions indescriptibles, la communauté internationale doit lui fournir toute l'aide à la reconstruction dont il a besoin. Concernant les territoires palestiniens, la Chine demande, a dit le représentant, que la question soit remise au centre du règlement des problèmes du Moyen-Orient. La Chine appelle les parties à respecter les principes du droit international, et notamment du droit international humanitaire, à Gaza et en Cisjordanie.

M. EMYR JONES PARRY (Royaume-Uni) s'est félicité du renforcement de l'aide humanitaire au Liban. Pour ce qui est du déploiement d'une FINUL élargie, les premières offres faites sont encourageantes, a-t-il estimé. Mais les événements récents ont montré la fragilité de la situation au Liban. L'accès aux différentes régions du Liban est en effet rendu difficile par l'imposition par Israël d'un blocus maritime et aérien, dont il a demandé la levée à la suite du Secrétaire général. La perspective d'une solution durable repose avant tout sur le rétablissement de l'autorité du Gouvernement libanais dans l'ensemble de son territoire, a affirmé M. Jones Parry. À cet égard, il a demandé à toutes les parties de respecter les dispositions de la résolution 1701 et aux États qui ont une certaine influence dans la région, à savoir l'Iran et la Syrie, de jouer leur rôle en s'abstenant de réarmer le Hezbollah. Évoquant ensuite la détérioration de la sécurité à Gaza, le représentant a prévenu qu'il fallait éviter une nouvelle escalade du conflit et a demandé que soit relâché le caporal Shalit et que cessent les tirs à la roquette Kassem. Seul un règlement négocié du conflit est possible, a souligné la délégation britannique, qui a déclaré qu'il était crucial que la communauté internationale s'emploie à résoudre conjointement l'ensemble des problèmes qui se posent au Moyen-Orient.

M. LARS FAABORG-ANDERSEN (Danemark) a, à son tour, souligné qu'au Liban, la situation reste précaire, comme on a pu le constater samedi dernier. Il est donc essentiel que les parties au conflit fassent preuve de la plus grande retenue. La communauté internationale doit, pour sa part, renforcer dans les meilleurs délais la FINUL pour lui permettre de remplir le mandat qui lui a été assigné. Le Danemark se félicite de toutes les démarches entreprises par le Secrétaire général, qui a dépêché ses représentants au Moyen-Orient dès le début de la crise. Il est essentiel que le Conseil soutienne le règlement des questions qui sont à l'origine des violences, dont celle ayant trait au statut des fermes de Chebaa. Le Gouvernement libanais a besoin d'aide, et le Danemark a, pour sa part, annoncé une donation financière pour l'aider à faire face aux besoins de sa population. Il est urgent, a encore dit le représentant, que la communauté internationale aide le Liban à contrôler la catastrophe écologique qui est en train de détruire ses côtes. La question palestinienne reste le talon d'Achille du Proche-Orient, a-t-il reconnu, par ailleurs, en demandant à Israël de faire preuve de retenue dans l'usage de la force à Gaza et en Cisjordanie. Les personnes enlevées, dont le Caporal Shalit, d'un côté, et les parlementaires et officiels palestiniens, de l'autre, doivent être libérées.

M. MICHEL DUCLOS (France) a déclaré que son gouvernement était heureux de constater les premiers effets positifs de la résolution 1701. La cessation des hostilités est entrée hier dans sa deuxième semaine et les deux parties ont respecté dans l'ensemble la décision de cesser les combats. Face cependant à l'opération militaire israélienne lancée samedi dans la vallée de la Bekaa, la France a appelé toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à respecter les obligations qui leur incombent aux termes de la résolution 1701. Elle leur demande aussi de poursuivre le déploiement de l'armée libanaise et le retrait de l'armée israélienne. L'extension de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud est en effet une décision historique, qu'il convient de saluer et d'accompagner, a souligné le représentant.

Dans l'immédiat, la communauté internationale doit œuvrer à la réalisation de plusieurs objectifs: la libération inconditionnelle des prisonniers israéliens et le règlement de la question des détenus libanais en Israël, le retour sans délai des déplacés dans leurs foyers et l'accès des populations civiles à l'aide humanitaire, la levée du blocus imposé au Liban, le respect par tous de l'embargo sur les armes et enfin le renforcement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

En ce qui concerne les territoires palestiniens occupés, la France demeure extrêmement préoccupée par la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. La délégation estime que la communauté internationale doit de nouveau s'impliquer dans le règlement du conflit israélo-palestinien, source d'instabilité majeure dans la région. Il revient à l'Autorité palestinienne de faire cesser les tirs de roquettes et les violences à l'encontre d'Israël et de favoriser la libération du soldat israélien kidnappé. Le Hamas doit en outre souscrire aux trois principes du Quatuor, à savoir la renonciation à la violence, la reconnaissance d'Israël et l'acceptation des accords passés. Israël doit pour sa part cesser ses opérations disproportionnées contre des villes et des camps de réfugiés palestiniens et éviter d'affaiblir l'Autorité palestinienne, a poursuivi le représentant, qui a ajouté que les membres du Gouvernement du Hamas et du Conseil législatif actuellement incarcérés par Israël doivent être libérés.

M. SHINICHI KITAOKA (Japon) a déclaré qu'il fallait créer les conditions d'un règlement durable des questions qui agitent le Moyen-Orient. Concernant la crise entre Israël et le Liban, l'adoption par le Conseil de la résolution 1701 a permis le déploiement des troupes de l'armée libanaise dans le sud du Liban. La cessation des hostilités en place reste cependant fragile, comme on en a eu la preuve le weekend dernier, a souligné le représentant. Le Japon demande donc aux parties de faire preuve de retenue et de bonne foi. Le Liban a besoin d'aide et le Japon s'engage à le soutenir dans ses efforts de reconstruction, afin de favoriser le retour au calme et à la stabilité. Nous demandons au Secrétariat, a indiqué le représentant, de soumettre au Conseil des suggestions sur la reconstruction du Liban dans le prochain rapport prévu en décembre. Concernant la question palestinienne, il est essentiel que le soldat israélien détenu soit libéré. Les attentats et les attaques à la roquette contre Israël doivent eux aussi s'arrêter. Du côté israélien, il est essentiel que l'armée israélienne fasse un usage plus modéré de la force et respecte le droit international humanitaire. Le Japon a toujours été d'avis que seul le dialogue permettra de trouver une solution au problème palestinien. « Nous sommes préoccupés par le bilan très lourd des opérations israéliennes à Gaza et en Cisjordanie », a dit le représentant, en rappelant que le Premier Ministre Koizumi

a promis au Président Abbas une aide substantielle à la reconstruction des installations civiles sur le territoire de la Palestine.

M. ADAMANTIOS VASSILAKIS (Grèce) a rappelé que le monde avait été témoin, ces deux derniers mois, de la tragédie au Moyen-Orient et de ses conséquences non seulement pour le Liban mais pour toute la région. Qualifiant l'adoption de la résolution 1701 de mesure ambitieuse et audacieuse, il a affirmé que la crise au Liban avait forcé la communauté internationale à réexaminer les dynamiques en jeu dans cette région. Il a noté que de nombreuses délégations du Conseil de sécurité, dont le Ministre des affaires étrangères de la Grèce, avaient souligné la nécessité de relancer le processus de paix dans la région. La communauté internationale ne doit pas perdre de vue l'aspiration légitime du peuple palestinien à son propre État, a-t-il argué en s'inquiétant de la situation humanitaire dans la bande de Gaza et de la détention d'officiels palestiniens.

M. Vassilakis a déclaré qu'une paix durable dans la région était entre autres liée à l'application des résolutions pertinentes, et particulièrement les résolutions 242 (1967) et 338 (1973), ainsi qu'aux principes de la Conférence de Madrid. De plus, il a rappelé l'importance de la résolution 1515, adoptée en 2003, mettant en place la Feuille de route pour parvenir à une solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Réitérant cet appel, il a demandé au Quatuor de rester engagé pour parvenir à cette vision et a encouragé tous les pays de la région à reprendre le dialogue dans ce sens.

Mme KARIM TAJ (République-Unie de Tanzanie) a estimé qu'un déploiement rapide de la FINUL renforcée contribuerait à hâter le retrait israélien du Sud-Liban. Elle s'est ralliée à la demande du Secrétaire général de l'ONU exhortant les parties au conflit à faire montre de responsabilité dans la mise en œuvre de la résolution 1701, qui implique notamment le respect le plus strict de l'embargo sur les armes. Notant que le Hezbollah avait cessé les hostilités, Mme Taj s'est dit convaincue de la nécessité de maintenir le cessez-le-feu et d'en vérifier l'application. Sur le plan humanitaire, la représentante a appelé à la levée immédiate des blocus aériens et maritimes qui entravent l'acheminement de l'aide. Nous demandons à tous ceux qui aident les rapatriés à intensifier leurs efforts pour éviter d'autres souffrances humaines, a-t-elle dit. Elle a enfin souhaité qu'à court terme le Hamas et le Hezbollah libèrent les soldats israéliens et qu'Israël, de son côté, fasse de même avec les prisonniers libanais et palestiniens.

M. HUGO PEREYRA (Pérou) s'est félicité de l'adoption de la résolution 1701 (2006), avant de demander aux parties concernées de continuer à respecter la cessation des hostilités. À cette fin, le renforcement de la FINUL est indispensable, a prévenu le représentant, qui a demandé aux pays contributeurs de troupes de détacher des effectifs aussi rapidement que possible. Le Pérou a en effet souligné la nécessité pour l'ONU de disposer d'unités militaires dûment préparées, qui puissent être déployées dès que possible. Par ailleurs, la situation humanitaire dans la région continue à être préoccupante, a fait observer la délégation, qui a rappelé que la faculté de surmonter cette crise dépendra non seulement de l'assistance, mais aussi de la reprise de l'activité économique au Liban. S'agissant enfin de la situation en Palestine, le Pérou a attiré l'attention sur la crise que subit actuellement la population civile et regretté que le Gouvernement dirigé par le Hamas n'ait pas encore satisfait aux conditions posées par le Quatuor, notamment la reconnaissance de l'État d'Israël.

M. DUSAN MATULAY (Slovaquie) a appelé les parties au respect plein et entier de la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Celles-ci doivent, conformément à l'esprit de ce texte, apporter leur appui au déploiement rapide de la nouvelle FINUL renforcée afin de parvenir à une solution durable à la crise au Liban. Le représentant a indiqué que sa délégation partageait l'inquiétude du Secrétaire général quant aux conséquences d'une escalade de la violence pour toute la région. M. Matulay a condamné les actions terroristes du Hezbollah ayant conduit à la crise actuelle. Il a, à cet égard, appelé les États et les organisations régionales concernées -notamment la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Conférence islamique- à exercer leur influence pour que le Hezbollah cesse ses tirs de missiles contre Israël.

Tout en reconnaissant à Israël le droit à la légitime défense, le représentant a jugé qu'il était de la plus haute importance d'éviter les pertes en vies innocentes et la destruction d'infrastructures civiles. M. Matulay s'est ainsi dit préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire au Liban et par les conséquences de l'exode engendré par les actions militaires. Indiquant qu'il était urgent de libérer les

soldats israéliens et ceux, libanais, détenus par Israël, il a réaffirmé le soutien de son pays à un règlement du conflit au Proche-Orient fondé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La mise en œuvre de ces résolutions et des négociations afférentes conduiront à la cohabitation de deux États démocratiques, israélien et palestinien, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, a-t-il dit.

M. NAZIR ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar) a déclaré que les récentes violations par Israël des termes de la résolution 1701 sont un test pour la volonté de la communauté internationale et du Conseil de sécurité de mettre fin aux violences que vient de subir le Liban. L'opération lancée samedi dernier par Israël en territoire libanais, et les violations régulières de l'espace aérien libanais par les avions israéliens posent un danger à la cessation des hostilités instaurée par le Conseil de sécurité. Des appareils israéliens survolent régulièrement le territoire libanais depuis la déclaration de cessation des hostilités, a souligné M. Al-Nasser. Ces actions font planer une ombre sur les espoirs nés après la cessation des combats. Elles se produisent alors que la communauté internationale s'efforce de créer les conditions d'une paix et d'une stabilité durables dans la région, tout en réfléchissant aux mesures qui pourraient aider le Liban à reconstruire ses infrastructures détruites par Israël. Le Qatar estime que l'embargo que continue d'imposer Israël au Liban est un obstacle qui empêche la communauté internationale de venir en aide aux milliers de Libanais affectés par les bombardements. Il est impératif de demander à Israël de lever cet embargo, afin de permettre aux organisations d'assistance humanitaire de faire leur travail. À cet égard, le Qatar demande au Conseil de prendre ses responsabilités. Nous demandons aussi le renforcement rapide des capacités de la FINUL. La mission devrait recevoir des renforts en hommes et en matériels, de façon à pouvoir s'acquitter des tâches que lui confie la résolution 1701, a dit le représentant du Qatar.

Tout en applaudissant le Liban pour la bonne volonté dont il fait preuve en déployant ses forces dans le sud, nous sommes concernés par les obstructions israéliennes et par les violations commises par ce pays contre la résolution 1701, qui visent à empêcher la communauté internationale de rétablir la paix et la sécurité. Le Liban ne doit toutefois pas nous faire perdre de vue les souffrances des Palestiniens et les événements qui ont cours dans le territoire palestinien occupé, a poursuivi M. Al-Nasser. La question palestinienne est au centre des conflits du Moyen-Orient. L'escalade militaire, les actes d'enlèvement des membres du Gouvernement et des parlementaires palestiniens, doivent prendre fin. Les actions israéliennes sont des violations flagrantes du droit international, des accords conclus entre les deux parties, et des normes et standards internationaux. Israël fait tout pour ignorer le droit à l'autodétermination légitime des Palestiniens. Il est donc temps de trouver une solution juste, durable et permanente au conflit du Moyen-Orient, a dit M. Al-Nasser. Parce qu'ils croient à la paix, les États arabes ont l'intention de soumettre de nouveau la question du conflit arabo-israélien au Conseil de sécurité au mois de septembre, a annoncé le représentant du Qatar. « Nous espérons que la communauté internationale pourra alors trouver une solution au conflit et qu'elle convaincra Israël de rendre les terres arabes occupées depuis 1967 », a-t-il conclu.

M. PASCAL GAYAMA (Congo) a dit apprécier à sa juste valeur les efforts déployés par les uns et les autres pour commencer à appliquer les dispositions de la résolution 1701 pour l'instauration d'un type nouveau de relations entre Israël et ses voisins. Il a condamné toute violation de la cessation des hostilités d'où qu'elle vienne. Qu'il s'agisse des activités militaires du Hezbollah qui ont atteint un degré critique susceptible d'entraîner l'État libanais dans la tourmente d'une guerre non déclarée avec l'État d'Israël, et par ricochet, l'embrasement de toute la région par la surenchère des alliances qui peut en découler ou qu'il s'agisse de la propension israélienne à prendre les effets pour les causes d'une guerre pourtant déjà installée en territoire palestinien, la solution n'est plus dans la logique des affrontements et des exclusions. Le cycle de la violence a atteint un seuil critique et l'affaiblissement de l'Autorité palestinienne ne sert en rien les objectifs de paix et de stabilité de la région, a souligné le représentant. L'attaque surprise du 19 août menée par des commandos israéliens contre des positions du Hezbollah, au motif de prévenir un approvisionnement en armes, démontre l'urgence d'un déploiement rapide d'une FINUL renforcée au Sud-Liban. Le Congo attache une grande importance à la définition rapide du mandat de cette nouvelle force afin de permettre aux pays fournisseurs de contingents d'agir en pleine connaissance de cause. Le représentant a dit partager les préoccupations exprimées par les pays qui réclament plus de garanties. Les leçons tirées de certaines expériences dans cette région commandent que ce mandat soit robuste et bien défini.

M. NANA EFFAH-APENTENG (Ghana) s'est déclaré préoccupé par une éventuelle reprise des hostilités, à la suite de l'opération militaire israélienne lancée samedi dans la vallée de la Bekaa. Il a ensuite demandé que toutes les parties respectent les dispositions de la résolution 1701, et notamment l'embargo sur les armes. La délégation a ensuite souligné qu'il était impératif qu'une force internationale dotée d'un mandat robuste soit envoyée dans le sud du Liban pour éviter que la cessation des hostilités ne se désintègre. À cet égard, les pays contributeurs de troupes doivent honorer leurs engagements, a poursuivi le représentant, en vue de permettre un déploiement rapide à l'appui de l'armée libanaise dans la région. Il est encourageant que, malgré la situation sécuritaire fragile, la plupart des personnes déplacées soient rentrées dans leurs villages. En revanche, devant la perte de leurs logements, détruits dans les bombardements, le Ghana a demandé que soit entendu l'appel d'urgence, qui n'a été satisfait jusqu'à présent qu'à hauteur de 52%. Enfin, a conclu la délégation, nous ne devons pas oublier la situation dans les territoires palestiniens occupés, pour ne pas faire du Moyen-Orient un cimetière d'occasions manquées.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a salué la tenue de consultations par le Conseil de sécurité, le mois dernier, ayant permis d'assurer la cessation des hostilités au Sud-Liban. Après un mois, le Conseil assume enfin ses responsabilités de maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément à la Charte des Nations Unies, a-t-il déclaré. Il a rappelé l'espoir du peuple palestinien de voir le Conseil prendre également les mesures nécessaires pour mettre un terme aux violations du droit international perpétuées par Israël dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est. Il a ainsi noté que, face à la détérioration de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient, les Ministres des affaires étrangères arabes s'étaient récemment dits déterminés à saisir le Conseil du conflit au Moyen-Orient, et particulièrement la question palestinienne, pour faire progresser l'application des résolutions pertinentes.

Ce retour devant le Conseil, malgré son incapacité répétée à prendre les mesures nécessaires pour traiter de la situation au Moyen-Orient, émane de notre reconnaissance du rôle du Conseil dans les relations internationales, a-t-il fait valoir. Toutefois, il a indiqué que depuis le début du processus de paix, il y a 15 ans, à la Conférence de Madrid, la situation en Palestine s'était gravement détériorée. Même durant les années les plus productives de ce processus, a-t-il insisté, Israël, la puissante occupante, a continué ses campagnes d'implantations colonialistes dans les territoires occupés, confisquant de plus en plus de terres et doublant le nombre de ses colons. Il a estimé que cette situation, associée à la construction du mur et aux centaines de postes de contrôle, avait détruit l'intégrité territoriale des territoires palestiniens et isolé Jérusalem-Est tout en anéantissant l'économie et le tissu même de la société palestinienne.

Rappelant les graves abus commis par la puissance occupante dans le dernier mois particulièrement à Gaza, M. Mansour a estimé que le projet de résolution sur cette question, qui a récemment fait l'objet d'un veto, était toujours pertinent. Il n'y a pas eu de cessation des hostilités, de retrait des forces israéliennes en dehors de Gaza, de libération d'officiels élus ou de réparation d'infrastructures vitales détruites par la puissance occupante, éléments nécessaires pour paver la voie à une reprise des négociations, a-t-il déclaré. Réaffirmant son engagement envers une solution de coexistence de deux États, il a ainsi émis l'espoir que le Conseil se rencontre à haut niveau pour entreprendre des actions concrètes permettant de parvenir au règlement pacifique de la question palestinienne et du conflit israélo-arabe dans son ensemble.

M. DAN GILLERMAN (Israël) a regretté que la délégation de la Palestine n'ait pas dénoncé la terreur, ou encore l'enlèvement du Caporal Shalit. Israël, a-t-il encore ajouté, est conscient des besoins humanitaires de la population de la bande de Gaza, tout en estimant que la question débattue aujourd'hui par le Conseil est la conséquence d'actions qui datent d'il y a six ans. Il en est de même du conflit qui a déchiré le Moyen-Orient le mois dernier. Il y a en effet six ans, Israël se désengageait du sud du Liban, remplissant ainsi ses obligations vis-à-vis de la communauté internationale, dont les termes sont contenus dans la résolution 425 du Conseil de sécurité. Si des actions énergiques avaient été prises alors par la communauté internationale, nous n'aurions pas besoin de nous réunir aujourd'hui, a estimé M. Gillerman.

Les résolutions 1559 et 1680 traçaient aussi une vision pour un nouveau Liban. Cette vision appelait le Liban à exercer son contrôle sur tout son territoire. La mise en œuvre de ces deux textes aurait évité au Liban les événements de ces dernières semaines. Malheureusement la volonté a manqué et le Liban s'est trouvé pris en otage et occupé par un régime de la terreur. Pendant ce temps, la situation

devenait intenable pour Israël, le Hezbollah se multipliant telle une cellule cancéreuse, étendant son influence au Sud-Liban et amassant des armes grâce à l'aide de la Syrie et de l'Iran. Le 12 juillet dernier, le Hezbollah a violé la Ligne bleue, entrant en territoire israélien et enlevant deux soldats après en avoir tué huit.

La résolution 1701, a ajouté le représentant, constitue une opportunité, peut-être la dernière, permettant la naissance d'un nouveau Liban, débarrassé de l'emprise du Hezbollah. Des obstacles se posent cependant à sa mise en œuvre, a dit Dan Gillerman, qui a détaillé les points les plus importants à ses yeux de la résolution 1701. Il a dans un premier temps exigé la libération sans condition des soldats détenus par le Hezbollah. Leur libération immédiate et inconditionnelle est l'élément de base qui permettra une nouvelle réalité. Nous vous demandons instamment de travailler à leur relâche. De même, a estimé Dan Gillerman, la composition de la nouvelle FINUL sera garante de son efficacité. La mission a besoin d'un mandat robuste, et les pays qui veulent y contribuer des forces doivent le faire sans arrière-pensée. La FINUL a besoin de 15 000 soldats bien équipés et bien entraînés et capables de faire face à toute menace. Ces 15 000 hommes doivent se déployer tout au long du sud du Liban, parallèlement à l'armée libanaise. Depuis le fleuve Litani, en allant vers le sud, il faut que la présence de la FINUL soit indiscutable, a dit M. Gillerman.

D'autre part, il est indispensable que la communauté internationale sécurise la frontière entre le Liban et la Syrie, afin d'empêcher le réarmement du Hezbollah, a estimé le représentant israélien. Si des armes continuent à parvenir au Hezbollah, ce sera la fin de la vision favorable à la création d'un nouveau Liban. Tout réarmement du Hezbollah est une violation de la résolution 1701, a-t-il poursuivi. Il faut donc que le Conseil crée des mécanismes de contrôle de la frontière syro-libanaise, des ports et des aéroports libanais. Mais, a poursuivi le représentant, l'embargo imposé contre le Hezbollah ne doit pas se limiter aux armes. Il doit aussi s'opposer à toute influence ou manipulation syrienne ou iranienne au Liban.

Des prisonniers pris par Israël au Liban, qui sont des membres du Hezbollah, ont reconnu qu'ils avaient été formés et supervisés par des membres des forces iraniennes des gardiens de la révolution, a accusé le représentant. Parlant ensuite de la situation dans les territoires palestiniens, il a accusé « des terroristes du Hamas d'avoir enlevé, il y a deux mois, le Caporal Gilad Shalit ». Le « terrorisme » palestinien s'est poursuivi depuis lors avec le tir de roquettes Qassam contre les communautés israéliennes. « La création d'une nouvelle réalité palestinienne passe par la libération immédiate du soldat Shalit », a déclaré M. Gillerman. Cette nouvelle réalité passe aussi par l'arrêt des tirs de roquettes et la cessation de tous les actes de terreur, a-t-il souligné. « Le Quatuor de la terreur doit être vaincu », car il n'est pas seulement une menace contre Israël, mais contre le monde entier, a estimé le représentant israélien.

Mme CAROLINE ZIADE (Liban) a estimé que la résolution 1701 ne répondait pas à toutes les exigences du Gouvernement libanais, mais que celui-ci l'avait accepté, espérant qu'un tel texte dissuaderait Israël de poursuivre ses hostilités. Ce pays a en 33 jours ramené le Liban 30 ans en arrière, a affirmé la représentante. Malgré les destructions infligées à ses infrastructures logistiques et l'imposition continue d'un blocus maritime et aérien, le Liban a accepté cette résolution. Son Gouvernement a autorisé le déploiement de l'armée dans le sud du pays et gravement blessé, le Liban s'est engagé à l'égard de cette résolution en prenant des mesures courageuses. Mais qu'a fait Israël de son côté? Il a poursuivi son agression et les violations quotidiennes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, a affirmé la délégation. Depuis le 11 août, l'espace aérien libanais a été violé à 82 reprises par Israël, qui effectue des tirs isolés contre les populations libanaises. En outre chaque jour, les victimes de mines terrestres et les lancements de bombes à fragmentation, au nom d'une prétendue lutte antiterroriste, se multiplient. Quelles qu'en soient les justifications, ces actes, ainsi que l'opération lancée samedi dernier dans l'est du pays vont à l'encontre du droit international, a souligné la représentante. De plus, Israël s'oppose aux propositions de certains États d'envoyer des contingents pour renforcer la FINUL. La délégation a donc lancé un appel en faveur de l'établissement d'un cessez-le-feu et demandé que soit résolue la question des fermes de Chebaa, que soient libérés tous les prisonniers libanais et communiquées les cartes des mines dans le sud du pays. La représentante a, en conclusion, exigé une participation d'Israël à la reconstruction économique du pays.

M. OLA BREVIK (Norvège) a signifié le soutien de son pays à la résolution 1701, encourageant toutes les parties à respecter la cessation des hostilités et à la transformer en un cessez-le-feu permanent. Il a estimé que la récente opération militaire israélienne dans la vallée de la Bekaa, au Liban, était une

violation de cette cessation des hostilités et a exhorté toutes les parties à ne pas entreprendre d'autres actions pouvant saper la résolution 1701. Notre priorité doit être de parvenir à une solution à long terme basée sur la mise en œuvre de cette résolution, a-t-il déclaré. M. Brevik s'est félicité des mesures positives prises sur le terrain, dont le déploiement de l'armée libanaise au sud du pays. Il a de plus estimé que le déploiement rapide d'une FINUL renforcée était essentiel à l'application de la résolution 1701. Le Gouvernement de la Norvège envisage de contribuer à cette force, a-t-il ajouté, si les conditions nécessaires à son succès sont en place, en particulier en ce qui concerne les règles d'engagement. Soulignant les besoins humanitaires au Liban, il a indiqué que la Suède, l'Espagne et son propre pays accueilleront une conférence pour l'assistance et la reconstruction, le 31 août prochain à Stockholm. Il a rappelé que la Norvège avait déjà alloué 22 millions de dollars pour l'aide humanitaire au Liban. Enfin, il a fait part de sa préoccupation quant à la situation humanitaire dans la bande de Gaza, exhortant toutes les parties à revenir au processus de paix sur la base de la Feuille de route.

M. JARL-HAKAN ROSENGREN (Finlande) a, au nom de l'Union européenne, fermement encouragé les deux parties à maintenir la cessation des hostilités et à la transformer en un cessez-le-feu permanent. La communauté internationale aura à jouer un rôle important dans la stabilisation de la situation, a-t-il prévenu, en soulignant qu'il faut agir rapidement pour déployer une force internationale au Sud-Liban. La nouvelle FINUL doit se distinguer de l'ancienne pour relever les défis. Il a rappelé que de nombreux pays de l'Union européenne ont exprimé leur volonté de participer à cet effort commun et que certains ont déjà pris la décision d'envoyer des troupes alors que d'autres y réfléchissent encore. Il est important, a-t-il poursuivi, que tous les États de la région jouent un rôle constructif pour atténuer les tensions et permettre la pleine application de la résolution 1701. Pour l'heure, l'essentiel est de lever le blocus terrestre et aérien pour faciliter l'accès de l'assistance humanitaire. L'Union européenne, a-t-il indiqué, s'est déjà engagée à débloquer une somme de 74 millions d'euros, en se promettant de jouer son rôle dès le démarrage du processus de reconstruction. La conférence sur le secours et la reconstruction qui sera organisée par la Suède le 31 août sera l'occasion de poursuivre les discussions sur ces questions pressantes, a souligné le représentant. Venant à la situation dans les territoires palestiniens, il a exhorté les parties à s'attaquer à la situation humanitaire. Il a demandé la libération inconditionnelle des soldats israéliens. Les parties doivent reprendre des négociations fondées sur la Feuille de route. Il n'y a pas de solution militaire aux problèmes auxquels sont confrontés les peuples de la région, a conclu le représentant.

M. MEHDI DANESH-YAZDI (République islamique d'Iran) a dit que la « machine de guerre israélienne » avait perpétré des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au Liban et en Palestine au cours des dernières semaines, avec le « soutien et la complicité de son allié américain ». Des bombardements aveugles contre des objectifs civils ont fait plus de 1 000 morts au Liban et plusieurs milliards de dollars de destructions. Des missiles, des obus et des sous-munitions, non explosés rendent le territoire libanais inhabitable par les populations civiles déplacées par le conflit. Cette agression soutenue par les États-Unis, a été soigneusement préparée et préméditée, comme le disent des experts et des médias américains, dont le Wall Street Journal, dans l'une de ses récentes éditions, a dit M. Danesh-Yazdi en reconnaissant que la cessation des hostilités a permis de donner un répit au peuple libanais martyrisé.

Mais c'est une honte que le Conseil de sécurité se soit laissé prendre en otage par un de ses membres permanents qui, pendant presque un mois, a donné carte blanche à l'agression israélienne. « Le Conseil y a perdu de sa crédibilité et de sa légitimité », a estimé Mehdi Danesh-Yazdi. Malgré le cessez-le-feu, Israël, avide de revanche face à la résistance, continue de mener des incursions au Liban, dont celle qui a échoué samedi dernier, et au cours de laquelle les forces « sionistes » ont essayé, sans succès, d'enlever des combattants libanais. Les troupes d'agression d'Israël poursuivent cependant les enlèvements d'officiers palestiniens, sans que ceux qui se vantent de promouvoir la démocratie dans la région ne réagissent. Le régime expansionniste d'Israël continue d'autre part de construire le mur de séparation et d'accaparement des terres palestiniennes. Il est temps que le Conseil agisse contre ce terrorisme d'État qui envenime les relations entre peuples et États du Moyen-Orient. L'Iran rejette fermement toutes les allégations d'Israël et de son « mentor », qui l'accusent d'être à la source des troubles du Moyen-Orient. Cette guerre psychologique et ces mensonges échoueront. La question du Moyen-Orient sera résolue quand prendront fin l'occupation, le terrorisme de l'État israélien et ses agressions contre les pays voisins, a dit le représentant de l'Iran.

M. RONALDO MOTA SARDENBERG (Brésil) a déclaré, qu'une fois encore, la crise actuelle au Proche-Orient posait un défi à la vitesse de réaction, aux méthodes de travail et à la transparence du Conseil de sécurité. Le Brésil salue la cessation des hostilités au Liban et appelle les parties à respecter les obligations de la résolution 1701, a-t-il ajouté. Le représentant a également déploré l'inaction prolongée du Conseil au regard du caractère disproportionné de l'usage de la force par Israël, à l'origine de la mort de centaines d'innocents et d'un déplacement sans précédent de population. Depuis le début du conflit, le Président Lula da Silva a appelé au cessez-le-feu et à l'instauration d'un processus de paix négocié. C'est en ce sens que le Brésil appuie la résolution 1701 qui prévoit la fourniture d'une aide visant au rétablissement de la souveraineté du Gouvernement libanais. M. Sardenberg a en outre appelé tous les pays concernés à renforcer la FINUL, et ce dans les meilleurs délais. Une attention particulière doit être portée à la situation du nombre important de prisonniers libanais détenus en Israël. Sur le plan humanitaire, a poursuivi le représentant, nous escomptons que la Conférence des donateurs qui se tiendra le 31 août prochain à Stockholm sera l'occasion de donner un coup d'accélérateur à l'effort de reconstruction engagé par la communauté internationale. La crise libanaise, a ajouté M. Sardenberg, paralyse le processus de paix au Moyen-Orient. Elle met en lumière la nécessité de s'attaquer aux causes de ce conflit. Ainsi, il apparaît urgent de normaliser la situation dans les territoires occupés et de renouer le dialogue entre l'Autorité palestinienne et Israël. C'est pourquoi, a dit le représentant, les leaders palestiniens détenus par Israël doivent être rapidement libérés.

M. JOHN MCNEE (Canada) s'est félicité de ce qu'une cessation des hostilités soit entrée en vigueur au Liban et en Israël. Pour sa part, le Gouvernement canadien a répondu favorablement à l'appel de fonds d'urgence en faveur du Liban, annonçant la création d'un fonds d'aide humanitaire d'un montant de 25 millions de dollars. Le représentant a ensuite souligné que le défi fondamental était de veiller à ce que le Hezbollah ne se réarme pas, ne réoccupe pas ses positions antérieures et ne représente pas une menace plus forte pour Israël à l'avenir. Par ailleurs, alors que le Liban retient l'attention internationale, le Canada a saisi cette occasion pour réitérer qu'une paix réelle et durable au Moyen-Orient passait essentiellement par la recherche d'une solution viable, à savoir deux États: Israël et la Palestine. La délégation a donc exprimé son appui au Président Abbas pour ses efforts en vue d'établir un Gouvernement palestinien d'unité nationale. Si le Hamas souhaite réellement aider le peuple palestinien, a-t-il poursuivi, il doit libérer immédiatement et sans condition le soldat israélien enlevé et accepter les principes du Quatuor, à savoir reconnaître Israël, accepter les accords internationaux et renoncer à la violence.

M. YASIR ABDELSALAM (Soudan) a déclaré, au nom du Groupe des États arabes, que la tentative israélienne d'enlèvement de membres du Hezbollah à Baalbeck, samedi dernier, est la traduction du mépris qu'Israël a du droit international. Israël viole impunément les Conventions de Genève, vise les populations civiles, détruit les infrastructures, et massacre des femmes et des enfants au vu et au su du Conseil de sécurité rendu impuissant par un de ses membres permanents. Mais il est temps que les normes internationales soient appliquées équitablement à toutes les parties, si on veut donner une chance à la paix au Moyen-Orient, a dit le représentant. Les États arabes attendent que soit appliqué le principe de la terre contre la paix pour le règlement de la question de Palestine, a souligné le représentant soudanais.

M. YUCEF YOUSFI (Algérie) a déclaré qu'il était urgent de tout mettre en œuvre pour que les mesures nécessaires soient prises, y compris le renforcement de la FINUL, comme le prévoit la résolution 1701 du Conseil de sécurité. C'est ainsi que la communauté internationale préviendra de nouvelles violences au Liban. Mais si la situation constitue un drame réel, que dire des souffrances qu'endure le peuple palestinien depuis maintenant près de 60 ans, s'est demandé le représentant. Que dire des meurtres à huis clos, des violations massives des droits de l'homme commises par l'armée israélienne dans les territoires occupés? La délégation algérienne condamne donc fermement ces violations répétées et impunies et exprime sa profonde préoccupation devant les prises d'otage de représentants d'institutions élus démocratiquement perpétrées par la puissance occupante. Il est donc temps que la communauté internationale intervienne pour protéger la population palestinienne et impose la paix offerte par le Sommet arabe de 2000, qui est resté sans écho.

M. IMTIAZ HUSSAIN (Pakistan) a déclaré que le monde vient d'assister à un mois de massacres injustifiés au Liban, où un pays a mené une guerre injuste contre un autre État en violant toutes les normes et tous les principes internationaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Aucune provocation par des forces irrégulières ne saurait justifier une agression totale par une puissante armée et la destruction de tout

un pays, dont les autorités n'ont joué aucun rôle dans la première provocation. La destruction de villes entières et des infrastructures d'un pays affaibli, sortant d'un long conflit civil et d'une période de reconstruction, est inacceptable. La guerre que l'on a observée le mois dernier a vu des violations grossières du droit international humanitaire à Qana, à Tyr, et à Beyrouth, où des innocents ont été massacrés aveuglément par des bombes et des missiles tirés d'avions de combat. Ensuite, des attaques délibérées ont été lancées contre des observateurs de l'ONU, dont quatre ont perdu la vie. Le Pakistan demande que toute la vérité soit faite sur ces crimes. Finalement, l'incapacité du Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités est un grand motif d'inquiétude pour toute la communauté internationale. Nous venons tous de voir un peuple innocent mourir sous les bombes pendant 30 jours. Il est temps que le Conseil de sécurité montre qu'il peut promouvoir une application non sélective de toutes ses résolutions concernant le Moyen-Orient. Il est temps que la solution de deux États vivant côte à côte et en paix, la Palestine et Israël, voit le jour.

M. JA'AFARI (Syrie) s'est dit préoccupé par la poursuite de l'occupation par Israël des territoires arabes, qui dure depuis des décennies. Les pays arabes n'arrivent pas à comprendre que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ne soient pas appliquées et que les États-Unis aient exercé leur droit de veto à 43 reprises pour favoriser leur allié israélien. Les souffrances du peuple palestinien sont dues aux actes intolérables perpétrés par Israël et à l'obstruction pratiquée par la délégation américaine, a insisté le représentant. Pour ce qui est du rapport du Secrétaire général sur la résolution 1701 (2006), le représentant a indiqué que son pays n'était cité qu'à deux reprises et de façon positive. Cependant dans le même document, il est fait référence des dizaines de fois à Israël, qui a violé la résolution depuis son adoption. L'ONU a adopté plus de 1 000 résolutions contre ce pays, a-t-il insisté, pour la plupart restées lettre morte. Le terrorisme israélien a conduit à la mort de 104 civils lors du premier massacre de Cana et à la mutilation de 24 enfants libanais, a rappelé la délégation syrienne, et c'est un nouveau massacre d'enfants qui a été perpétré il y a quelques jours dans la même localité. Aucun pays au monde ne permettrait que ses souffrances soient offertes ainsi en spectacle, a soutenu la Syrie. L'échec des superpuissances à faire régner la paix dans la région n'est pas le problème de la Syrie qui, au regard du contexte actuel, estime que la résistance est la seule voie à suivre. Le fait qu'Israël ait déployé huit réacteurs nucléaires est un acte terroriste que le Conseil doit examiner rapidement et ce pays devrait être obligé d'adhérer au Traité de non-prolifération. Le représentant a donc lancé un appel pour que les membres du Conseil se penchent sur toutes ces questions lors de la réunion qui se tiendra en septembre à la demande des ministres des affaires étrangères des pays arabes.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel